



Yves DANIEL
Député de Loire-Atlantique

Madame la Ministre du Travail,
Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
Monsieur le Ministre de la Santé et des
Solidarités,

Nozay, le 28 mai 2020

Madame, Messieurs les Ministres,

La question de la main d'œuvre agricole a toujours été centrale dans la continuité des activités agricoles et agroalimentaires de nos exploitations. Métiers spécifiques, saisonnalité de l'emploi, conditions de travail particulières etc, le système est organisé depuis des décennies selon un schéma précis faisant notamment appel aux travailleurs étrangers. Néanmoins, les choses avancent et changent pour une meilleure considération de cette main d'œuvre longtemps mal rémunérée et subissant la dureté des tâches. Aujourd'hui, celle-ci repose avant tout sur les chefs d'exploitation et leurs salariés (permanents et saisonniers) mais également sur les travailleurs détachés ou étrangers.

Nos modèles agricoles ont évolué, avec notamment l'agrandissement des exploitations, l'augmentation des volumes de production et une mécanisation accrue. Certes le matériel facilite le travail des hommes mais il ne peut le remplacer que partiellement. On a ainsi constaté une diminution de nos ressources humaines agricoles allant même jusqu'à poser des problèmes de santé, voire des burn-out, et même des suicides chez les agriculteurs, accentuant de fait, le déficit de main d'œuvre. Maintenant il faut certes, faire face à des besoins qui sont de plus en plus saisonniers, mais également prendre en compte ces besoins globaux non couverts.

La crise sanitaire et économique que nous vivons depuis l'arrivée de l'épidémie de COVID-19 en France, frappe de plein fouet les filières agricoles et agroalimentaires et met en péril leur équilibre économique, déjà fragilisé pour certains secteurs. Dès le début de la crise, la question du manque de main d'œuvre a été soulevée : de nombreux chefs d'exploitation, alarmés par la situation, ont fait part de ce constat en appelant le Gouvernement à les aider.

.../...

Au début du confinement, Monsieur le Ministre de l'Agriculture a lancé le dispositif "Des bras pour ton assiette" afin de faire appel aux demandeurs d'emploi, aux indépendants et aux salariés en chômage partiel pour pallier la pénurie de main d'œuvre dans le secteur agricole en assurant les travaux des champs et des récoltes. Cette initiative permettait donc de donner une bouffée d'air pour les agriculteurs, en facilitant la poursuite de leur activité.

La démarche était louable face à la crise traversée par les agriculteurs durant la pandémie de COVID-19. En effet, les filières agricoles et agroalimentaires ont été particulièrement mises à mal entre difficultés d'approvisionnement de leurs matières premières et d'écoulement de leurs marchandises, manque de main d'œuvre, fermetures des marchés ou encore chute des cours agricoles.

Or, sur près de 300 000 candidatures reçues, seulement 15 000 contrats ont été signés. Les raisons ? Manque de formation des demandeurs d'emploi, contraintes administratives ou encore exigences liées au métier (conditions difficiles...). Plus de 20 000 postes sont ainsi restés vacants durant les premières semaines du confinement.

Face à ces constats, le Gouvernement a décidé d'appliquer une dérogation à la fermeture des frontières pour les travailleurs étrangers qui peuvent, depuis le 11 mai dernier, venir en France prêter main forte dans les exploitations agricoles. Cette solution d'urgence a permis d'apporter des réponses à court terme mais maintenant, il faut envisager l'après à moyen et long termes.

Avec un taux de chômage de 8,1% de la population active (qui est amené à augmenter dans les prochains mois), la France compte 2,4 millions de demandeurs d'emploi. Pourquoi ne pas les mobiliser en mettant en place un vaste plan de relance de l'emploi agricole portant sur les formations, les conditions d'exercice des métiers ou encore en simplifiant les contraintes administratives ? Cette démarche serait pilotée sous la houlette de Pôle Emploi, des ministères de l'Agriculture, du Travail et celui des Solidarités, en partenariat avec les acteurs institutionnels et sociaux.

Les objectifs : permettre un accès privilégié au marché du travail pour les demandeurs d'emploi par la relance du secteur agricole et la valorisation des métiers de l'agriculture. Cela permettrait également d'orienter les demandeurs d'emploi ou toute personne souhaitant effectuer une reconversion professionnelle vers les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ces dispositifs pourraient même susciter des vocations à l'installation en agriculture dont notre Pays a besoin pour assurer le renouvellement des générations et la transmission des exploitations. En effet, un des points noirs de la continuité de l'activité agricole en France reste la baisse constante du nombre d'agriculteurs tous les ans (de -1,5% à -2%), fragilisant d'autant plus notre souveraineté alimentaire.

D'une manière plus globale, la crise sanitaire que nous vivons et les nouveaux modes économiques qu'elle nécessite pour préparer "l'après", représente une véritable opportunité à saisir. En effet, nous pourrions renforcer le développement de nouveaux modèles agricoles, conformes aux attentes sociétales et à la transition écologique, respectueux de la santé de la planète et du vivant, durables et soutenables.

.../...

Forts de ces constats et considérant que le moment est opportun pour lancer une telle démarche, nous souhaitons qu'un travail interministériel soit organisé de toute urgence en ce sens.

C'est pour cela, qu'avec l'appui de mes collègues, je sollicite un entretien avec vous afin d'échanger sur cette formidable opportunité qui pourrait marquer le début d'un ambitieux plan de restructuration de nos filières afin de bâtir les nouveaux modèles agricoles et agroalimentaires de demain.

Je vous remercie de la prise en compte de cette demande qui, avec mes collègues, nous semble d'une importance capitale et espère pouvoir vous rencontrer prochainement.

Nous vous prions de croire, Madame, Messieurs les Ministres, à l'assurance de notre haute considération.

Yves DANIEL

Liste des député(e)s cosignataires :

Jean-Michel MIS, Député de la Loire
Marion LENNE, Députée de Haute-Savoie
Valéria FAURE-MUNTIAN, Députée de la Loire
Frédérique LARDET, Députée de Haute-Savoie
Patrick VIGNAL, Député de l'Hérault
Jacques KRABAL, Député de l'Aisne
Didier LE GAC, Député du Finistère
Philippe CHALUMEAU, Député d'Indre-et-Loire
Olivier DAMAISIN, Député du Lot-et-Garonne
Nicole DUBRE-CHIRAT, Députée du Maine-et-Loire
Jacqueline DUBOIS, Députée de Dordogne
Audrey DUFEU-SCHUBERT, Députée de Loire-Atlantique
Danièle BRULEBOIS, Députée du Jura
Yannick HAURY, Député de Loire-Atlantique
Jean-Marc ZULESI, Député des Bouches-du-Rhône
Jean-Bernard SEMPASTOUS, Député des Hautes-Pyrénées
Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, Députée du Tarn
Danièle HERIN, Députée de l'Aude
Yves BLEIN, Député du Rhône
Hélène ZANNIER, Députée de la Moselle
Grégory BESSON-MOREAU, Député de l'Aube
Bertrand BOUYX, Député du Calvados
Lauranne ROSSI, Députée des Hauts-de-Seine
Xavier PALUSZKIEWICZ, Député de Meurthe-et-Moselle
Sonia KRIMI, Députée de la Manche
Nicole LE PEIH, Députée du Morbihan
Anne-France BRUNET, Députée de Loire-Atlantique

Permanence parlementaire : 4 Allée des Lilas – BP 17 - 44170 NOZAY

Tél : 09 67 06 38 17 – Fax : 02 40 87 38 17

Email : permanence-depute@yves-daniel.org

site : www.yves-daniel.org

Jean-René CAZENEUVE, Député du Gers
Philippe CHASSAING, Député de Dordogne
Pierre HENRIET, Député de Vendée
Denis SOMMER, Député du Doubs
Yannick KERLOGOT, Député des Côtes-d'Armor
Hervé PELLOIS, Député du Morbihan
Pascale BOYER, Députée des Hautes-Alpes
Annie CHAPELIER, Députée du Gard
Huguette TIEGNA, Députée du Lot
Paul MOLAC, Député du Morbihan
Alice THOUROT, Députée de la Drôme
Jacqueline MAQUET, Députée du Pas-de-Calais
Blandine BROCARD, Députée du Rhône
Stella DUPONT, Députée de Maine-et-Loire
Fabienne COLBOC, Députée d'Indre-et-Loire
Aude BONO-VANDORME, Députée de l'Aisne
Martine LEGUILLE-BALLOY, Députée de Vendée
Laurence VANCEUNEBROCK, Députée de de l'Allier
Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes
Souad ZITOUNI, Députée de Vaucluse
Vincent THIEBAUD, Député du Bas-Rhin
Sandrine MORCH, Députée de Haute-Garonne
Graziella MELCHIOR, Députée du Finistère
Michel LAUZANNA, Député du Lot-et-Garonne
Stéphane BUCHOU, Député de Vendée
Éric GIRARDIN, Député de la Marne
Claire PITOLLAT, Députée des Bouches-du-Rhône
Hubert JULIEN-LAFERRIERE, Député du Rhône
Stéphane CLAIREAUX, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon
Pierre-Alain RAPHAN, Député de l'Essonne
Delphine BAGARRY, Députée des Alpes-de-Haute-Provence
Nathalie SARLES, Députée de la Loire